

Échos de l'Île

Bulletin régional
d'information de l'A.R.E.Q.

Île de Montréal • mai 2005
Vol. 3, numéro 3



Association des retraités
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

Pour la suite des choses...

Vous recevez ce numéro des Échos de l'Île alors que la saison 2004-2005 des activités de notre association tire à sa fin.

Au niveau provincial, le Congrès des 24, 25 et 26 mai, à Gatineau, expérimentera la formule de délégations représentant chacun des 93 secteurs que compte l'A.R.E.Q. À compter de cette année, le Congrès n'aura lieu qu'aux trois ans. Les assemblées générales sectorielles auront choisi celles et ceux que vous aurez mandaté(s) pour vous représenter. Ces membres devront, à la rentrée, vous faire rapport des principales décisions et orientations retenues par le Congrès.

L'Assemblée générale régionale qui se tiendra au 7400, St-Laurent, le 11 mai (cf. Échos, vol. 3 #2, janvier 2005 pour l'ordre du jour) bouclera l'année 2004-2005, au niveau régional. Je vous invite à y participer en grand nombre. Je profite de l'occasion pour remercier les membres des comités directeurs, les membres des comités régionaux, les collaborateurs au bulletin régional, les responsables de chaînes téléphoniques ainsi que les téléphonistes qui, dans l'ombre, forment un lien qui permet à tous les membres de la région d'être informés des différentes activités organisées. Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail de ceux et celles qui, via Internet, transmettent l'information, ce qui réduit la tâche des téléphonistes. La collaboration, la générosité et l'engagement de toutes



ces personnes font de l'A.R.E.Q., une association où le caractère humain l'emporte sur une vision strictement intéressée.

Lors des assemblées générales sectorielles, certains membres des comités directeurs ont accepté d'offrir à nouveau leur disponibilité pour servir les membres; d'autres ont décliné pour des raisons aussi valables les unes que les autres; enfin, certains ayant occupé un même poste durant 3 mandats de 2 ans, ne pouvaient, selon les Statuts et Règlements de l'A.R.E.Q. se présenter à ce poste. C'est donc dire qu'il y a du nouveau au sein des comités directeurs tout comme au Conseil régional. Je remercie ces personnes qui prennent la relève et je désire les assurer que le Comité exécutif régional fera tout en son pouvoir pour leur permettre de s'approprier leur nouvelle fonction le plus rapidement possible: documents, conseils, accompagnement. Tout cela pour rendre agréables leurs nouvelles responsabilités. Le bénévolat n'est pas une croix à porter; il doit, au contraire, fournir l'occasion d'aider dans la joie et le plaisir.

Je termine ce billet en souhaitant à chacune et chacun une bonne fin d'année et d'excellentes vacances. Puissiez-vous vous ressourcer par des lectures enrichissantes, des voyages intéressants, des rencontres énergisantes et tout simplement par des moments de détente dans la nature.

André Pelletier
Président régional

Que du bénévolat!

Un membre de notre secteur me demandait quel était le salaire attribué à la présidence de secteur. Je lui ai répondu que c'était du bénévolat. Clarifions donc.

Tous les membres élus au Conseil provincial, aux comités régionaux et sectoriels assument leur fonction bénévolement. Seuls, au niveau provincial, des employés permanents syndiqués sont rémunérés. Il est entendu que certaines dépenses prévues dans les règles administratives sont remboursées aux membres élus lors des réunions officielles: les frais de déplacement, les repas et l'hébergement, le cas échéant.

D'autre part, les différents comités gèrent des sommes qu'ils reçoivent de la région et les consacrent aux activités organisées à leur niveau. Les trésoriers tiennent à jour les recettes et les dépenses, font régulièrement leur rapport financier aux réunions des comités et aux assemblées générales. Le rapport financier est sujet à vérification par les instances supérieures.

Pierrette LeBlanc, conseillère
Secteur Ahuntsic-Est

Sommaire

Pour la suite des choses.....	1
Que du bénévolat.....	1
Actions citoyennes.....	2
Notre site Web régional.....	2
Rencontres régionales :	
Âgisme et citoyenneté.....	3
Une mission qui m'engage.....	3
D'un Congrès à l'autre.....	3
Journée internationale des femmes	
Femmes d'ici et d'ailleurs... ..	4
Un grand succès!	4
Environnement	
Une tonne: un beau défi!	4
Indexation - Action - Mobilisation	5
Saviez-vous que.....	5
Des nouvelles de la Fondation	6
Chronique internet	
Diaporama autoexécutable.....	6

Les Échos de l'île

Conception et infographie:
Rive-Sud Typo Service inc.

Impression: L'Imprimé
Imprimé en 6 200 copies

Équipe de rédaction et de révision

Angèle Berger
Paul & Carmelle
Charbonneau
Gilles Ducharme
Nicole Grondines
Lise Labelle
Jean-Guy Marcotte
André Pelletier
Claudette St-Denis

Collaborateurs

Solange Catafard-Mayer
Léo Côté
Louise Crevier
Nathalie Gascon
André Labossière
Jocelyne Larocque
Pierrette LeBlanc
Edmond Pauly

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

ACTIONS CITOYENNES



Avec le printemps, arrive le temps de sortir de chez soi. Outre le plaisir de prendre l'air tout en s'activant sportivement ou autour du patio, cette renaissance de la nature nous appelle à mettre le nez dehors et dans nos affaires de retraités toujours actifs. C'est la saison des assemblées générales sectorielles, prélude à l'Assemblée générale régionale du 11 mai prochain. Le point culminant de notre vie associative sera atteint une quinzaine plus tard, à Gatineau, avec le Congrès de l'A.R.E.Q.

Ce n'est pas la première fois que je vous interpelle quant à vos devoirs de citoyens responsables. Jean Carette et Robert Gaulin ont aussi sensibilisé les membres de vos comités directeurs lors des deux journées de rencontres régionales tenues en janvier dernier. Un article rapporte leurs propos.

Il nous faut continuer à souligner l'apport des femmes par une implication responsable et engagée. Laure Gaudreault continue à nous inspirer et à nous demander de nous impliquer via la Fondation qui porte son nom. Et que dire de celles, qu'elles soient d'ici et d'ailleurs, qui ont brillamment animé la « Journée internationale des femmes » cette année. Nathalie Gascon nous fait l'honneur d'ajouter l'écriture à la parole.

Enfin, le bénévolat reste encore l'essence de la vie de nos secteurs et, par extension, de la vie des actions régionales et provinciales. Il ne vous reste qu'à ajouter votre entrain, votre imagination, vos idées pour enrichir la vie de l'A.R.E.Q. L'été, qui finira par nous tomber dessus, n'en sera que plus « chaud ». C'est ce que je vous souhaite.

Gilles Ducharme

Secteur De la Montagne

Coordonnateur de l'équipe du bulletin — ducharmeg@sympatico.ca

Notre site Web régional

Dans le dernier « Échos de l'île », je vous annonçais que l'onglet des secteurs était en construction (ce qui est toujours le cas) et que vous pouviez suivre au fur et à mesure de leur évolution la construction des autres sites sectoriels de la région Île de Montréal. Au moment d'écrire ces quelques lignes, nous avons deux nouveaux sites sectoriels qui se sont ajoutés à ceux de « Ouest-de-l'Île » et « Pointe-aux-Trembles » pour augmenter la visibilité de la famille sectorielle de notre région. Je vous invite donc à visiter les nouveau-nés sectoriels de « Lachine » et de « Sainte-Croix » qui sont en lien avec le site Web régional.

L'élaboration d'un site Web implique un bon nombre d'étapes tant au niveau de la réalisation technique que de la réflexion afin que les textes informatifs, qui alimenteront ces différentes pages, transmettent une information pertinente. Je tiens à souligner le travail généreux et professionnel des différents webmasters et de leur équipe de rédaction: M. Edmond Pauly du secteur « Ouest-de-l'Île », M. Gaétan Dubois du secteur « Lachine », M. Mario Tassé du secteur « Sainte-Croix » et M. Charles Tapp du secteur « Pointe-aux-Trembles ».

Au moment présent, une douzaine de personnes travaillent à s'approprier des techniques de réalisation pour créer leur site Web sectoriel. Je crois que le fruit de ce patient labeur se concrétisera sous peu et nous pourrons, à la grande joie de tous les internautes, visualiser leurs résultats sur Internet.

« Et si vous faisiez un site Web pour votre secteur ? » C'est possible et... à suivre!

Avez-vous visité le site Web de l'Île de Montréal afin de vous informer sur l'A.R.E.Q. Région 06 et ses différents secteurs ?

www.aremontreal.csq.qc.net

Jean-Guy Marcotte

Secteur Ahuntsic-Ouest, webmestre régional

Âgisme et citoyenneté

Le 26 janvier 2005, avait lieu la rencontre régionale des comités directeurs de l'Île de Montréal. Pour cette occasion, nous avons accueilli, dans l'avant-midi, deux conférenciers: Jean Carette et Robert Gaulin.

Jean Carette, docteur en sociologie, a été professeur à l'Université du Québec à Montréal. Maintenant retraité, il continue de s'occuper de gérontologie sociale. M. Carette nous a mis en garde contre l'«âgisme» qui, en nous donnant des privilèges particuliers, nie notre situation de citoyens à part entière. Les retraités actuels, qui seront à la retraite durant de nombreuses années, sont un apport pour la collectivité. C'est en nous impliquant pour toute la société, en défendant nos droits mais également les droits des plus jeunes, que nous serons solidaires des générations qui nous suivent. Il y a tellement à faire, tous ensemble!

Robert Gaulin, 1^{er} vice-président de l'A.R.E.Q., ex-président de la CEQ, nous a parlé de citoyenneté. Il ne faut pas oublier que, même retraités, nous sommes des citoyens à part entière et non seulement des bénéficiaires, des usagers, des consommateurs... comme souvent les médias et les publicités nous décrivent. Nous devons donc nous comporter en citoyens et nous donner plus d'influence et de poids dans différentes organisations telles l'A.R.E.Q. et bien d'autres. Il ne faut pas avoir peur de prendre la place qui nous revient!

Dans l'après-midi, André Pelletier, président de la région de Montréal, nous a exposé les nouvelles structures pour le premier congrès de mai 2005. Ce sera le premier Congrès à avoir lieu avec la formule de délégations; c'est donc important pour tous les secteurs de bien informer leurs membres sur la façon de choisir leurs délégués, sur leur représentativité et sur les enjeux du Congrès. Ensuite, André Blanchard, trésorier régional, nous exposa les nouveaux moyens informatiques mis à la disposition des trésoriers sectoriels.

Cette journée fut très passionnante et apporta beaucoup à tous les participants.

*Jocelyne Larocque
Secteur Parc-Lafontaine*

Une mission qui nous engage...

Tel est le thème que l'A.R.E.Q. a retenu pour le Congrès de 2005. Le 27 janvier dernier, les membres du Conseil exécutif provincial, à l'exception de Mariette Gélinas qui participait au sommet de Porto Allegre, commençaient leur tournée provinciale à Montréal. Ils ont procédé à la mise au jeu du Congrès. Invités à travailler en ateliers, nous avons ainsi commencé notre préparation à cet événement qui se déroulera à Gatineau, les 24, 25 et 26 mai.

*Louise Crevier
Secrétaire, secteur Montréal-Nord*

D'un Congrès à l'autre

En juin 2003, le Congrès a modifié la mission de l'A.R.E.Q. lui amputant son volet 4 qui se lisait comme suit: «Contribuer à la promotion et à l'exercice des droits des femmes» et le remplaçant par un volet 3 (l'ordre des volets a été changé) qui se lit comme suit: «Contribuer à la promotion et au respect des droits des femmes et des hommes retraités». Plusieurs participants n'étaient pas heureux de cette décision du Congrès, spécialement ceux et celles de la région de Montréal. J'étais de ces personnes. Dans une telle circonstance, en démocratie, quand on croit à la justesse de son opinion, on se dit: «Je me reprendrai au prochain Congrès». À mon avis, il y aurait eu lieu de ne plus parler des droits des femmes dans la mission de l'A.R.E.Q. si l'égalité hommes-femmes avait été chose faite. Mais ce n'est pas le cas. C'est pourquoi, j'ai présenté au Comité des Statuts et Règlements, une proposition de modification à la mission de l'A.R.E.Q. Cette proposition a été appuyée par André Blanchard; elle a été adoptée par le Comité directeur de Ahuntsic-Ouest et par le Conseil régional. Au moment où j'écris ces lignes, je sais que je devrai la défendre au Conseil provincial des 22, 23 et 24 mars. Par la suite, elle sera débattue au Congrès. Afin que vous puissiez donner un mandat clair à vos délégués en regard de cette proposition, en voici le texte.

Considérant

- que malgré des gains importants réalisés par les femmes, au cours du XX^e siècle, il subsiste encore, au Québec, plusieurs situations où les droits des femmes de tout âge sont bafoués;
- que le texte actuel de la mission de l'A.R.E.Q. ne considère que les femmes retraitées et qu'il néglige les conditions de vie des femmes québécoises de toute origine durant toutes les périodes de leur vie qui précèdent la retraite;
- que les membres féminins de l'A.R.E.Q. constituent 68 % des effectifs et qu'il est tout à fait légitime que ces femmes aient la préoccupation de toutes les personnes de sexe féminin quel que soit leur âge;
- que l'ensemble des membres de l'A.R.E.Q. croit à la légitimité pour les femmes québécoises de pouvoir exercer leurs droits en toute circonstance;

il est proposé par Lise Labelle et appuyé par André Blanchard d'ajouter un cinquième volet à la mission de l'A.R.E.Q., qui se lit comme suit: «Contribuer à la promotion, à l'exercice et à la défense des droits des femmes».

*Lise Labelle
Présidente, secteur Ahuntsic-Ouest*

Journée internationale des femmes

Femmes d'ici et d'ailleurs...

Pour la Journée internationale des femmes, au thème «*Femmes d'ici et d'ailleurs... changeons le monde*», nous avons entendu trois femmes d'origines complètement différentes: Maysoun Faouri, directrice générale de «Concertation Femme» (née en Syrie), Radegonde Ndejuru, membre fondatrice de «Solidarité Femmes Africaines» (née au Rwanda) et Nathalie Gascon, comédienne (née au Québec). Trois Québécoises impliquées dans leur milieu, dans leur vie de femme et de mère.

Comment résumer cette rencontre, ayant comme point de départ la journée des femmes? Elle fut magique, passionnante, instructive, revendicatrice, chaleureuse, enflammée, confrontante, allumée, sans compromis. Aux questions posées, les réponses étaient différentes, tout en étant complémentaires. À la question: «Êtes-vous féministe?», les trois ont répondu par l'affirmative, mais avec des nuances.

Maysoun se sent Québécoise à part entière, et attend des Québécois qu'ils la considèrent comme telle. Elle travaille pour une société juste et égalitaire. Soucieuse d'égalité pour les femmes qui viennent d'ailleurs, elle aimerait plus de contacts avec les femmes québécoises de souche. Elle aimerait que ses enfants soient considérés comme des Québécois puisqu'ils sont nés ici. Pour eux, la Syrie c'est un peu un rêve. Leur pays, c'est ici. Que les Québécois

de souche fassent preuve de plus d'ouverture, de curiosité face à ceux qui viennent d'ailleurs. Radegonde parle d'une conscience féministe qui est arrivée dans sa vie à la lecture de certaines auteures: Marie Cardinal, Benoîte et Flora Groulx... qui lui ont fait comprendre qu'elle pouvait avoir une vie différente de



Micheline Sicotte, Maysoun Faouri, Radegonde Ndejuru et Nathalie Gascon

celle de sa mère, que ces livres avaient une résonance avec ce qu'elle sentait, espérait dans sa vie de femme. Radegonde parle de racisme, surtout envers les minorités visibles. Oui, les Québécois peuvent être racistes. Il y a encore beaucoup de travail à faire à cet égard. Les femmes africaines dont la culture est de tradition orale, ont besoin de soutien pour comprendre les lois d'ici et le fonctionnement de la société québécoise. Elles, qui viennent de pays où la communauté est très importante, se retrouvent isolées, sans support. D'où l'importance de développer des liens d'entraide avec les Québécoises de souche.

Maysoun et Radegonde sentent des flous au sujet des valeurs dans la société québécoise. Peur d'affirmer clairement nos positions. Par exemple, par rapport à la laïcité, à l'éventualité de tribunaux islamiques. Je relève que nous sommes un peuple conquis, d'où notre difficulté parfois à nous affirmer. Je pense que la laïcité dans les écoles est absolument nécessaire pour affirmer nos positions démocratiques et égalitaires. La religion doit se vivre en dehors de l'école. Nous devons dire non aux tribunaux islamiques. Les trois femmes sont d'accord au sujet de la laïcité et des tribunaux islamiques. Il faut une séparation complète entre l'Église et l'État.

Encore bien des choses passionnantes ont été dites, mais l'objectif principal fut atteint. Qu'il y ait une ouverture entre des femmes d'origines différentes, que certains préjugés tombent, que nous puissions travailler ensemble, accompagnées des hommes, à notre objectif commun: l'égalité et la liberté pour toutes et tous. Passer d'une égalité de droit à une égalité de fait. Substituer progressivement une culture de l'égalité à une politique de l'égalité.

Nathalie Gascon
Comédienne

Un grand succès!

Un air de fête régnait au Centre 7400 en cette Journée internationale des femmes où plus de 170 personnes ont répondu à l'invitation de leur présidence et de leur responsable sectorielle du Comité de la condition des femmes.

Merci à toutes celles et ceux qui ont collaboré à ce succès, en particulier aux trois remarquables conférencières: mesdames Maysoun Faouri, Radegonde Ndejuru et Nathalie Gascon ainsi qu'à l'excellente animatrice, madame Micheline Sicotte.

Merci particulièrement à vous, membres et amis de l'A.R.E.Q., pour votre grande participation. Par vos interventions, vous avez manifesté votre intérêt pour les valeurs véhiculées par la Charte mondiale des femmes et votre volonté de contribuer à un monde meilleur.

Prochain rendez-vous:

Marche mondiale des femmes

Date: 7 mai 2005 — Lieu: Québec

Tous les renseignements vous seront transmis par votre responsable sectorielle

Solange Catafard-Mayer, responsable régionale
Comité de la condition des femmes

Environnement

Une tonne: un beau défi!

Le 16 février dernier, le protocole de Kyoto entrainait en vigueur. «Tout un défi», me direz-vous! Vous avez sûrement entendu le message publicitaire de Pierre Lebeau qui nous demande de relever le défi d'une tonne d'émissions en moins, par personne. Auriez-vous songé, voilà 50 ans passés, qu'on en arriverait là! Et pourtant...

Depuis l'origine de l'espèce humaine (moins de 8 millions d'années), nous sommes tous confrontés à vivre dans un patelin, sans trop nous soucier des impacts de nos actions collectives sur la durabilité des richesses naturelles garantissant notre confort. Mais, voilà que depuis peu de temps on nous demande de regarder plus loin, de sortir de notre bulle et de nous projeter, là où la terre nous apparaît comme l'ultime vaisseau spatial propre au maintien de la vie. Pas facile de s'imprégner de cette nouvelle perspective! Pourquoi, diable, en sommes-nous arrivés là?

De fait, depuis l'ère industrielle (1850), notre capacité à nous reproduire et à transformer la matière est tellement intense que nous en sommes venus à modifier les équilibres de la nature assurant la sauvegarde de la biodiversité, de façon à mettre en péril la survie même de l'humanité, à plus ou moins long terme. Devant cette situation, il vaut mieux agir: c'est mieux que rien! Des trucs? Il existe un guide: *Relever le défi d'une tonne*. Pour en obtenir des copies, composez le 1 800 622-6232 ou consultez le site Web: www.changementsclimatiques.qc.ca

André Labossière
Comité de l'environnement

INDEXATION — ACTION — MOBILISATION

Je relisais dernièrement un mot de mon ami Horace. En l'an 65 avant J.C., celui-ci nous exhortait à mettre à profit le jour présent... Il nous rappelait que la vie est courte et qu'il faut se hâter d'en jouir... Carpe Diem!

Quand, en 1982, le gouvernement du temps a coupé nos salaires de 20 %, nous avons crié, mais sommes restés sans voix... D'autre part, nous ne lui avons jamais pardonné de nous avoir condamnés à vie en refusant d'indexer nos rentes au coût de la vie. Même les pires bandits ont des libérations conditionnelles, mais nous, non merci! Qu'avons-nous fait à la société pour être ainsi punis?

Un cas concret

J'ai pris ma retraite en 1986; mon salaire était, en ce temps-là, de 26 000 \$ par année... Ma jeune épouse, aussi enseignante, a pris sa retraite en 1996. Son salaire était alors de 45 000 \$ par année. Examinons nos états des dépôts du 15 janvier 2005. Je n'ai que 4 années de pénalité: 1982-1986. Mon épouse a 14 années de pénalité: 1982-1996. Vous ne le croirez jamais, mais je reçois 400 \$ par mois de plus qu'elle! C'est ça l'indexation IPC — 3%! Et quand l'inflation ne dépasse pas 3 %, il n'y a pas d'indexation! Pourquoi cette discrimination au sein d'une même clientèle? On parle d'équité salariale; il faudrait aussi parler d'équité en indexation.

Le chemin vers l'action

- 20 janvier 2005: rencontre des responsables régionaux en indexation avec la présidente provinciale, Mariette Gélinas, et Linda Olivier, conseillère à la sécurité sociale;
- 4 mars 2005: rencontre des présidences sectorielles de la région 06 et du groupe de soutien en indexation. Trois questions sont posées:
 - a) D'après vous, les membres de l'A.R.E.Q. sont-ils disposés à défendre par des actions, la revendication de l'A.R.E.Q. pour la présente négociation: IPC-3 %, minimum 50 %, pour les années 1982 à 1999?

b) Croyez-vous que le dossier indexation, traité d'une manière autonome, aurait plus de succès et que cela favoriserait la réussite de cette revendication?

c) Quelles actions pourraient être mises en place pour que les membres y adhèrent?

- 11 mars 2005: rencontre des responsables régionaux en indexation avec les membres du CA provincial à l'hôtel Classique, Sainte-Foy.

Un pas de plus dans la compréhension des objectifs et du concept d'autonomie politique dans le dossier indexation; un peu d'histoire: 2001-2005; synthèse des rencontres régionales avec les présidences sectorielles; stratégie de réalisation et actions à venir.

L'information aux membres s'avérant de plus en plus nécessaire, il y aura «un quatre pages» en encart, dans le prochain «*Quoi de neuf?*». Une lettre type aux députés sera préparée par la présidente, Mariette Gélinas, et pourra servir de lettre personnalisée à faire suivre en temps opportun.

Pendant ce temps, la CSQ a accepté que le dossier indexation soit, à l'image de l'équité salariale, un dossier à négocier hors de l'offre gouvernementale et ce, le plus tôt possible. Mais la CSQ se doit de constater que les deux autres grandes centrales ne peuvent suivre l'échéancier fixé et préfèrent annoncer une stratégie d'automne. C'est donc la fin du Front commun...

Entre temps, dans chaque Conseil régional, Comité directeur de secteur et Assemblée générale, on **informe**, on **sensibilise** et on **élabore** des plans d'action.

Objectif: équité en indexation! Je suis prêt! L'êtes-vous?

Léo Côté

Responsable du dossier indexation
Région 06, Île de Montréal

Saviez-vous que...

- > Les chutes sont les principales causes de blessures mortelles chez les aînés au Canada?
- > Les chutes seraient, selon les statistiques, à l'origine de plus de la moitié des blessures des aînés?
- > Une chute entraîne souvent une détérioration irréversible du fonctionnement de l'individu, le placement en établissement et la mort?
- > Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, en 1998, les aînés représentent 33 % des personnes hospitalisées à cause d'une blessure et 61 % des jours passés à l'hôpital?
- > Les femmes tombent deux fois plus que les hommes et, après 65 ans, 40 % des aînées hospitalisées le sont à cause d'une fracture de la hanche?

Ces énoncés devraient tous nous faire réfléchir aux moyens à prendre pour prévenir les chutes: avoir un domicile adapté à notre condition physique, prendre son temps quand on doit emprunter un escalier, utiliser des crampons pour les sorties sur des surfaces glacées et, si sa condition physique le requiert, ne pas craindre de se servir des appareils fonctionnels (cane ou marchette). De plus, des os en santé résistent mieux si on a le malheur de tomber; une saine alimentation et un peu d'exercice chaque jour peuvent renforcer les os. Ainsi, nous vivrons notre retraite agréablement et de manière autonome, jusqu'à la fin.

Collaboration
Léo Côté et Lise Labelle

Des nouvelles de la Fondation

Le 11 novembre dernier, le Bureau de direction de la région de Montréal de la **Fondation Laure-Gaudreault** a tenu son Assemblée générale annuelle. Madame Louise Giroux, présidente provinciale, a dit s'être fait un plaisir en participant à l'événement. De plus, afin de souligner la fin des mandats de



Les fondateurs: Monique Asselin-Gobeil, Lionel Girard, Louise Giroux (présidente provinciale) et Victorin Gagnon.

Madame Monique Asselin-Gobeil et de Monsieur Victorien Gagnon, Monsieur Lionel Girard qui, avec les deux personnes nommées précédemment, a été l'un

des trois cofondateurs, est venu présenter un historique (texte que l'on retrouve sur le site WEB régional) de l'évolution de la Fondation. Au cours de son récit, plusieurs participants ont pu découvrir les embûches que les cofondateurs ont dû surmonter pour mener à bien leur projet et tout ce qu'il fallait de courage et de détermination pour doter notre association d'une fondation qui veillerait à aider nos membres âgés les plus démunis. Que la Fondation Laure-Gaudreault soit présente dans chacune des dix régions constituait aussi un défi de taille.

Lors de cette Assemblée générale, il y a toujours une partie des postes du bureau de direction qui sont en élection. Cette année, c'était la présidence, le secrétariat et celui de publiciste. Les postes ont été comblés, dans l'ordre, par Micheline Sicotte, Julie Guérin-Benoit et Lise Labelle. Marthe Laforest, vice-présidente, et Georges Daigle, trésorier, poursuivent leur mandat. Merci à Victorien Gagnon,

Josée Bois et Monique Asselin-Gobeil qui ont siégé au Bureau de direction au cours des dernières années, pour le travail



Les administrateurs du bureau de la région de Montréal de la Fondation Laure-Gaudreault: Lise Labelle (publiciste), Micheline Sicotte (présidente), Georges Daigle (trésorier), Marthe Laforest (vice-présidente) et Julie Guérin-Benoit (secrétaire).

accompli dans notre région. Le dîner bénéfique auquel ont participé plus de cent personnes a suivi l'Assemblée générale. Grâce à la générosité de tous les secteurs, une vingtaine de prix de présence fort appréciés ont fait l'objet d'un tirage au sort entre les personnes présentes.

Lise Labelle

Diaporama autoexécutable

CHRONIQUE @ INTERNET

En vous rendant sur le site de M. Christian Martinez (<http://softchris.free.fr>), vous pouvez télécharger le gratuiciel français de Diaporama, qui s'affichera sur le bureau.

Au départ, il convient de créer un nouveau dossier des photos (ex. Photos1) qui vont faire partie du montage diaporamique. Utilisez les fonctions Copier-Coller dans Édition. Enfin, sauvegardez ce dossier Photos1 dans le disque dur C: ou D:

En ouvrant le programme Diaporama, commencez par l'explorateur d'images en vue d'y insérer les photos. Pour insérer le dossier Photos1, parcourez le disque dur C: ou D: et cliquez sur le nom Photos1; toutes les images se déplaceront du disque dur vers le tableau de l'explorateur d'images. Si vous voulez déplacer certaines images, vous cliquez sur l'image avec le bouton gauche de la souris et vous le maintenez enfoncé en déplaçant l'image vers le bon endroit, soit à droite de celle qui précède. Ensuite dans Édition, utilisez la fonction Tout sélectionner; vous pouvez alors les renommer en lots et les redimensionner en lots. La taille idéale des photos est de 800 par 600, mais si le nombre de photos est plus de 25, la taille de 640 par 480 sera plus adéquate. Enfin, vous devez les sauvegarder sous un nouveau nom (ex. Diapos1) qui sera en format .dap.

Une fois que vous avez redimensionné et placé les photos en ordre, sélectionnez-les toutes et ouvrez l'élément du menu

Diaporama afin d'y ajouter toutes les photos et de les mettre à jour avec des vignettes (ajouter un texte sous la première image ou sous chacune d'elles). À chaque modification apportée au diaporama, il faut cliquer sur Créer le diaporama qui sera conservé dans le disque dur sous le même nom, soit Diapos1.exe précédé d'une icône bleue (papillon). Vous pouvez également insérer un fichier de musique MP3 sans oublier la fonction Créer le diaporama.

En plus de faire un montage de diaporama électronique autoexécutable, vous pouvez l'intégrer sur votre site Web sous la forme d'un tableau de petites images en multiple de cinq par rangée.

D'abord, il faudra créer dans le dossier de votre site Web, un fichier en format html (Toile1) en y écrivant le titre de la page Web qui contiendra le tableau de photos.

Ensuite, vous ouvrez le diaporama Diapos1, vous vous rendez dans le menu du Diaporama, vous cliquez sur Créer un diaporama Web et vous remplissez le formulaire en précisant la destination de la page Web Toile1.

N.B. Cette procédure a été améliorée avec le support de M. Henry Péala de Montréal.

*Edmond Pauly
Secteur Ouest-de-l'Île
geotourtic@yahoo.ca*